



Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

GROUPE DE TRAVAIL IMMOBILIER CHST-CT DU 24 NOVEMBRE 2014

Le CHS-CT du Finistère a organisé un groupe de travail dans les locaux du CFP de Châteaulin. Il a abordé les projets immobiliers de la DDFIP 29 sur Saint Pol de Léon, Lanmeur, Plouescat et Plouigneau et celui du CFP de Morlaix Pouliet dans le cadre de la réinstallation provisoire.

Fusion Saint Pol de Léon - Plouescat :

Dans le cadre du regroupement des Trésoreries de Plouescat et Saint Pol de Léon et l'arrivée de 3 collègues à Saint Pol de Léon, le local de pause devrait être transformé en bureau pour l'adjoint. Le coin repas est positionné dans un local contigu de dimension inférieure (7,35 m² au lieu de 15 m²). Il peut accueillir 4 personnes maximum pour déjeuner. Les archives seront déménagées du sous-sol à l'étage, dans un espace disponible actuellement. Le reste de l'étage est occupé par la DGRAF. Il faut traverser ce service pour atteindre le local. Concernant la sécurité incendie, la porte d'accès à la Trésorerie sera équipé d'une molette facilitant son ouverture. Le bâtiment possédera ainsi deux issues de secours. Les travaux sont financés par la Mairie qui en est la propriétaire. Des armoires sont achetées pour stocker les documents arrivant de Plouescat.

Fusion Lanmeur - Plouigneau :

Une pièce servant de local archives sera transformée en bureau. Le chef de service en aura l'usage. Son actuel bureau servira aux agents du SPL. Le poste bénéficiera de redéploiements de mobilier. La direction a reçu les devis mais elle n'a pas de date précise sur la réalisation des travaux. Toutefois, ces derniers doivent être menés avant la fin de l'année pour des raisons budgétaires. En effet, la direction a bénéficié d'une rallonge d'environ 500 000 € qui permet entre autres choses de financer les travaux à Morlaix suite à l'incendie à condition que les dépenses soient réalisées avant le 31 décembre. Cette opportunité budgétaire devrait permettre aussi d'envisager un meilleur renouvellement du matériel informatique.

Concernant les projets de fermetures des Trésoreries de Plouescat, Plouigneau, Lanmeur, Saint Thégonnec et Pont Aven, l'arrêté ministériel n'étant toujours pas signé, nos collègues demeurent encore à ce jour dans l'incertitude quant à leur devenir au 1er janvier 2015...!!

Concernant la Trésorerie de Quimperlé, nous sommes intervenu pour que l'Administration puisse revenir vers les agents, pour prendre en compte leurs légitimes revendications sur l'amélioration de leurs locaux. La Direction s'y étant engagée nous suivrons de près ce dossier.

Travaux au CFP de Morlaix :

A titre d'introduction, Madame Py a précisé que le CHS- CT Ministériel a voté un crédit de 18 425 € pour aider à la réalisation d'actions sur le site de Morlaix suite à l'incendie du mois de septembre.

Les représentants des personnels dans le cadre de la préparation de ce groupe de travail, ont reçu des plans sur la réimplantation des services dans la partie préservée de l'immeuble du Pouliet. Cette dernière correspond aux deux tiers du bâtiment. Toutefois, ces plans sont évolutifs puisqu'en séance un plan modifié du premier étage nous a été communiqué. L'implantation précise de certains services doit être encore affinée. Le positionnement du mobilier doit être réalisé avec l'avis des agents. Les experts doivent également rendre leurs rapports mais la direction n'en est pas destinataire, car l'Etat n'est pas propriétaire du bâtiment. Cependant, la SNI tient informée l'administration des expertises.

Actuellement des travaux sont en cours et Madame Py pense que les agents pourront intégrer les locaux au premier trimestre 2015. Concernant les préoccupations d'un certain nombre de collègues relatives à la possible non reconstruction de la partie endommagée, Mme Py a précisé que cela n'était

pas dans l'intérêt du propriétaire. En effet, un bail emphytéotique liant ce dernier à la DGFIP, doit restituer le nombre de mètres carrés initial lorsque l'Etat deviendra propriétaire du bâtiment. Depuis vendredi soir, le site est sécurisé extérieurement par un dispositif de caméras. La présence des agents de sécurité s'arrête ce jour.

Avant ouverture au public, la façade incendiée fera l'objet d'un nettoyage. Il sera également nécessaire que l'ensemble des personnels soit vigilant, car, lorsqu'ils occuperont le bâtiment, des travaux seront réalisés afin de réparer la partie endommagée : rénovation ou reconstruction, la décision n'est pas encore prise. La partie endommagée a été isolée du reste du bâtiment par un mur.

FO DGFIP29 a rappelé une fois encore que dans ce contexte qui génère beaucoup d'incertitudes, il était très important de s'assurer que les agents puissent être informés régulièrement de la façon la plus précise.

Actuellement les plans des travaux n'ont pas été soumis à la commission de sécurité. Le processus est en cours mais il est utile que des plans suffisamment complets soient établis.

FO DGFIP29 a fait remonter les inquiétudes de nos collègues de Morlaix qui s'interrogent sur la nocivité des suies retrouvées sur certains documents récupérés après l'incendie. L'administration a précisé qu'il fallait définir avec précision qu'elle était la nature de ces documents. **Pour FO DGFIP29 ce n'est pas tant la nature des documents qui importe et comme nous l'avons souligné au CHS-CT du 1er octobre, l'analyse des suies permettrait d'apporter des éléments objectifs par rapport aux questionnements des collègues !**

Une zone tampon au rez-de-chaussée de l'immeuble a été instaurée. Les sols, les faux plafonds, les cloisons ont déjà été enlevés et sont en cours de remplacement. Certaines modifications ne sont déjà plus envisageables. A ce niveau, une issue de secours est construite côté rue. La plus grosse modification de l'existant porte sur la création d'un espace d'accueil près de la porte d'entrée des agents. Elle servira aussi au public. Cela suggère une vigilance des agents pour éviter que des usagers accèdent aux étages. Il est demandé de placer un oculus sur la porte afin de voir qui emprunte ce passage. La direction doit en étudier la faisabilité car il s'agit d'une porte coupe-feu.

Suite à l'accord de la DGFIP en fin de semaine dernière, un trappon va être installé pour les dégagements de fonds du côté rue.

FO DGFIP29 a déploré que la création de l'espace d'accueil allait diminuer la surface de l'espace de restauration. Nous avons aussi souligné que compte tenu de la fréquentation d'usagers il convenait de respecter des exigences de sécurité, car des boxes ouverts sont créés, et pour en sortir, les agents doivent passer prioritairement par le restaurant. Après notre interpellation, l'administration a seulement indiqué qu'il n'y avait pas de problème en termes de respect des normes sanitaires...

Dans les étages, les espaces se situant au-dessus de la partie incendiée sont provisoirement condamnés. Les services sont donc redéployés sur les surfaces saines. La principale difficulté rencontrée est la séparation du SIE sur deux niveaux.

FO DGFIP29 avait demandé dans le cadre de la réunion plénière du CHS-CT du 1^{er} octobre 2014 que cette instance, par l'intermédiaire de sa présidente, adresse un courrier au préfet et à la directrice départementale du Finistère afin d'assurer la sécurité des agents. Mme PY, en tant que présidente du CHS-CT, a estimé que suite au rappel fait par le Ministre à ce sujet, il n'était plus utile de le faire...

Manifestement cette demande de FO DGFIP29 qui avait été approuvée par l'ensemble des OS présente le 1er octobre par un vote unanime, semble avoir été passée aux oubliettes par Madame PY!!

FO DGFIP29 a indiqué que ce sujet devrait être à nouveau abordé en séance plénière.

REPRESENTANT FO DGFIP29 : Didier KERDONCUFF (Secrétaire CHS-CT29)

LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX**
FO DGFIP PEUT TOUT
la force syndicale **CHANGER**